

**Délibération n° 75-2023/APS du 9 novembre 2023
approuvant le schéma provincial de prévention et de gestion des déchets (SPPGD)
pour la période 2023-2027**

Historique :

Créée par : Délibération n° 75-2023/APS du 9 novembre 2023 approuvant le
schéma provincial de prévention et de gestion des déchets (SPPGD)
pour la période 2023-2027

JONC du 16 novembre 2023
Page 22866

Article 1^{er}

Le schéma provincial de prévention et de gestion des déchets (2023-2027) porté en annexe est approuvé.

Article 2

La présente délibération sera transmise à M. le commissaire délégué de la République et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.